

CHARTRE DU COLLECTIF 14 DE SOLIDARITE AVEC LA PALESTINE

Préambule

Chaque année qui passe contribue au processus de dépossession et d'expulsion du peuple palestinien de ses terres par Israël, démarré, fin du XIXème et mis en œuvre sous le mandat britannique. La NAKBA n'a jamais cessé et s'intensifie sous la pression des gouvernements successifs. Le génocide perpétré à Gaza doit être entièrement incriminé à cette politique belliciste qui prend racine dans un colonialisme agressif de peuplement, soutenu honteusement par les pays occidentaux et le silence complice des gouvernements arabes.

Toujours plus de terres colonisées et de déposessions :

De 1972 à 1993 (date des accords d'Oslo) la population de colons est passée de 10 600 à 268 800, depuis elle a plus que doublé et aujourd'hui la colonisation se poursuit à un rythme accéléré. En 2023, entre 600000 et 750000 colons sont maintenant regroupés dans 250 colonies. Cela représente 11% de la population juive israélienne totale. Cette occupation bloque l'aide humanitaire et interdit de nombreuses ONG d'agir et détruit les locaux mêmes de l'UNRWA.

Toujours plus de discriminations

Dans ce contexte, les effets de cette politique agressive affecte tous les aspects de la vie : Une occupation de l'armée et des colons soutenus et protégés par cette dernière, qui humilie, affame, démolit des maisons, contrôle les sources et l'accès à l'eau potable vitale, détruit les récoltes, confisque les terres, assassine les civils sans défense, y compris les femmes et les enfants, exécute les journalistes, témoins du génocide, emprisonne des palestiniens-es sans motif-y compris en détention administrative, laisse mourir des bébés à des barrages militaires, empêche le fonctionnement de l'administration des écoles, des universités et des hôpitaux en assassinant les médecins et les secouristes... Israël a mis en place et maintient un régime institutionnalisé de domination « raciale » et de répression du peuple palestinien : l'Apartheid est un crime contre l'humanité.

Tout peuple a le droit de disposer de lui-même (auto-détermination), de choisir son type de gouvernement, et de disposer d'un territoire qui lui soit propre. Toute décision contraire est porteuse de menaces pour la justice et la paix sur l'ensemble de la planète. Dans ce contexte toutes les formes de résistance contre une occupation coloniale sont légitimes. Toutefois le recours à la violence aveugle contre des civils ne saurait être ni accepté, ni excusé.

De ce fait, le gouvernement israélien porte l'entière responsabilité de l'escalade de la violence en Israël et en Palestine occupée. Cette situation durera tant qu'Israël refusera d'appliquer le droit international à travers les résolutions de l'ONU et les conventions de Genève.

Engagement.

- Le collectif 14 de solidarité avec la Palestine œuvre pour une paix juste, réelle et durable fondée sur l'application du droit international. Ses actions sont en lien avec le peuple palestinien et ses représentants légitimes.
- Nous, citoyen.nes et résident.es en France déclarons notre solidarité avec la résistance palestinienne légitime contre l'occupation israélienne ainsi qu'avec les pacifistes israéliens qui dénoncent et combattent le colonialisme sioniste.

Nous nous indignons et nous luttons contre toute logique de division communautaire en France qui pourrait résulter de ce conflit, en particulier l'amalgame honteux nous réduisant à des activistes « antisémites ».

- Par de-là la diversité de nos engagements associatifs, syndicaux et politiques, les associations, les syndicats et les partis signataires de ce texte constituent le Collectif 14 de Solidarité avec le peuple palestinien, pour la reconnaissance d'un Etat palestinien, en respectant la souveraineté et l'auto détermination des peuples à choisir leur modalité de gouvernance dans la dignité, la justice et la liberté.

Le Collectif se donne pour objectifs :

- De former et d'informer ses organisations adhérentes ;
- Que l'Union Européenne suspende l'accord d'association avec l'état génocidaire d'Apartheid et mette fin à ses relations avec lui ;
- D'organiser ici et de soutenir là-bas des actions de solidarité, notamment avec les anticolonialistes palestiniens et israéliens ;
- D'organiser ici et de soutenir là-bas des actions pour faire connaître la situation des prisonniers palestiniens dans les geôles israéliennes et pour leur libération ;
- De faire connaître la culture palestinienne et la promouvoir en aidant des structures à se développer ;
- De fédérer l'ensemble des initiatives émanant de différentes organisations en vue d'une plus grande synergie, dans le cadre, entre autres, de la campagne BDS pour les organisations qui la relaient ;
- De dénoncer toute tentative d'assimilation de la condamnation des crimes de l'Etat d'Israël à une forme d'antisémitisme ;
- De promouvoir des actions de parrainages (enfants et prisonniers-es), de rencontres, d'échanges et de jumelages (villes, écoles, université...) ;
- D'encourager et soutenir des missions civiles en Palestine ;
- Dénoncer la destruction des camps de réfugiés, faire des campagnes pour le droit au retour de tous les réfugiés ;
- Condamner les campagnes de dénigrement et de diabolisation de l'UNWRA par Israël et dénoncer la suspension des finances internationales pour cet organisme ;
- D'interpeller l'ensemble des acteurs et actrices de la vie politique française et européenne pour qu'ils expriment concrètement leur solidarité avec le peuple palestinien.

Nous, collectif 14 de Solidarité avec la Palestine, collectif antisioniste, agissons jusqu'à la fin de la colonisation, de l'occupation, de l'Apartheid et du blocus de Gaza.

Le collectif se réunit chaque Lundi qui suit le 3eme mercredi de chaque mois. En cas d'urgence il se réunit toutes les semaines. Il dispose d'une liste de diffusion, d'un site Internet, d'une page Facebook et Instagram. Lorsque le collectif propose des prises de position, des appels, des tracts, des actions..., chaque organisation peut retirer sa signature si elle n'est pas d'accord.

Une lettre d'adhésion annuelle permet d'adhérer et en précise les modalités financières.